Lorsque le contact est établi, une unité de commande de diagnostic surveille la disponibilité des circuits électriques. Éléments du système de retenue supplémentaire (SRS) surveillé:

- Témoin du SRS
- Coupleur rotatif
- Modules d'airbag
- Prétendeurs de ceinture de sécurité avant.
- Contacteurs de boucles des ceintures de sécurité avant
- Capteur de position de glissière de siège avant.
- Unité de commande de diagnostic d'airbag
- Capteurs d'impact et anti-retournement
- Faisceau de câblage des airbags

INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN DES AIRBAGS



Ne tentez aucune opération d'entretien, de réparation, de remplacement, de modification ou d'altération sur une partie quelconque du SRS. Ceci s'applique également au câblage et aux composants situés à proximité des composants du SRS. Ceci peut déclencher le système ou le rendre inopérant.



N'utilisez aucun équipement de test ou autre appareil électrique à proximité des composants ou du câblage du SRS. Ceci peut déclencher le système ou le rendre inopérant.

Les opérations suivantes ne doivent être effectuées que par un concessionnaire/réparateur agréé ou du personnel qualifié :

- Retrait ou réparation de câbles ou composants situés à proximité des composants du SRS
- Installation d'équipements/accessoires électriques ou électroniques
- Modification de l'avant ou des côtés extérieurs du véhicule
- Fixation d'accessoires à l'avant ou sur les côtés du véhicule

MODIFICATIONS EN CAS DE HANDICAP

Les personnes handicapées qui peuvent avoir besoin de faire modifier le véhicule doivent contacter un concessionnaire/réparateur agréé avant toute modification.